



The European Consumers' Organisation

COMMUNIQUE DE PRESSE
PRESS RELEASE

Contact: Dave McCullough – +32 2 789 24 01
Date: 23/02/2010
Référence: PR 001/2010

SEPA : Une grande partie des acteurs concernés commence à déceler des problèmes d'une ampleur considérable

SEPA, l'espace unique de paiements en euros, pourrait bien être en passe de se transformer en échec cuisant si certains problèmes ne sont pas résolus, particulièrement en ce qui concerne la sécurité du système de prélèvements automatiques, mais également parce que les représentants des banques, réunis au sein de l'EPC (Conseil Européen des Paiements), ne prennent en considération ni les besoins ni les souhaits d'aucun des utilisateurs qu'ils soient consommateurs ou commerçants, fournisseurs de services ou petites et moyennes entreprises.

Ce jour, la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen a adopté une proposition de résolution faisant écho à un certain nombre de nos inquiétudes. La semaine dernière, par ailleurs, la Banque Centrale Européenne, a assuré aux représentants des consommateurs qu'elle mettrait tout en œuvre pour que les problèmes soulevés par les consommateurs soient réglés et qu'une meilleure gouvernance du SEPA soit mise en place rapidement.

Monique Goyens, Directeur général du BEUC, le Bureau Européen des Unions de Consommateurs, commente:

« L'absence totale de sécurité relative à des aspects centraux du prélèvement automatique SEPA revient pratiquement à une incitation à la fraude. Rien n'est prévu pour que les banques vérifient la fiabilité de celui qui émet un ordre de débit, ni la validité du mandat, ce qui signifie qu'un fraudeur, basé loin de chez moi, en Finlande ou en Roumanie par exemple, pourrait, à partir de mes coordonnées bancaires, de mon nom et de mon adresse, demander à ma banque de débiter de l'argent de mon compte sans mon consentement. C'est un flagrant retour en arrière en comparaison des normes de sécurité qui existent aujourd'hui dans de nombreux systèmes de prélèvement automatique nationaux. »

« Nous avons maintes et maintes fois demandé au Conseil Européen des Paiements de prendre en considération nos préoccupations et nous avons été éconduits à chaque fois. De telles pratiques nuisent à la crédibilité de l'autorégulation et nous nous félicitons que le Parlement européen et la Banque Centrale Européenne commencent à réagir face à ces problèmes. Il en va de l'avenir du projet SEPA. »

FIN

BEUC, Bureau Européen des Unions de Consommateurs
+32 2 789 24 01 - press@beuc.eu
Vous voulez en savoir plus sur le BEUC? Visitez www.beuc.eu